

ALERTE : Une arnaque aux voyages de transports publics gratuits !

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT informe la population, et plus particulièrement les usagers du transport public, qu'une arnaque utilisant le nom et le logo de l'autorité, est en cours.

L'offre mensongère propose « une carte cadeau valable 6 mois pour voyager gratuitement sur tous les systèmes de transport public ». Le visuel de la nouvelle carte de transport y est mis en illustration.

MARTINIQUE TRANSPORT n'est en aucun cas à l'origine ou associée à cette proposition commerciale, et invite les usagers et la population à la plus grande prudence concernant les arnaques.

Cette offre n'apparaît ni sur les réseaux sociaux, ni sur les sites web officiels de l'Autorité des transports, de sa Régie des Transports ou des opérateurs de transport.

Elle émane d'une page Facebook intitulée « **Carte des transports publics de la Martinique** ». **Cette page et ce compte sont illégaux et sont eux-mêmes une arnaque.** Ils ne viennent pas de l'Autorité des transports. Toutes dispositions nécessaires pour le signalement et la suppression de cette page sont prises.

J'invite les usagers à la vigilance, à ne pas inscrire leurs données personnelles sur un espace non sécurisé et à n'adhérer à aucune offre ne figurant pas sur les réseaux sociaux et sites Internet de MARTINIQUE TRANSPORT ou de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE.

Fort-de-France, le 23/07/2024